

PROCESSUS DE PRODUCTION DU HANDICAP

Le Processus de production du handicap (PPH) est un modèle explicatif des causes et conséquences des maladies, traumatismes et autres atteintes à l'intégrité ou au développement de la personne pouvant causer des déficiences et entraîner des incapacités temporaires ou permanentes de nature stable, progressive ou régressive. Ce sont toutefois les différents obstacles ou facilitateurs rencontrés dans le contexte de vie qui, en interaction avec les incapacités de la personne, auront une influence positive ou négative sur ses habitudes de vie ou sur l'accomplissement de ses activités quotidiennes et de ses rôles sociaux, la plaçant ainsi en situation de pleine participation sociale ou, au contraire, en situation de handicap.

Qu'est-ce qu'une SITUATION DE HANDICAP ?

La SITUATION DE HANDICAP correspond à la réduction de la réalisation des activités de la vie courante et des rôles sociaux (habitudes de vie). Cette situation résulte de l'interaction des facteurs personnels (défiance, incapacité, etc.) et des facteurs environnementaux (obstacles).

Une personne qui a une défiance ou une incapacité et qui rencontre des obstacles provenant de son environnement physique ou social se retrouve en situation de handicap. En aménageant les conditions de son environnement, on éliminera cette situation de handicap et favorisera sa PARTICIPATION SOCIALE.

Pourquoi utilise-t-on l'expression « personne » handicapée ?

Parce que la personne ayant une défiance ou une incapacité est d'abord et avant tout une personne humaine dans sa globalité et avec ses particularités. Après l'avoir respectée à cet égard, on peut ensuite parler de sa différence.

Il ne faut pas oublier que ce n'est pas la personne qui est handicapée, ce sont plutôt les obstacles qu'elle rencontre qui la placent en situation de handicap.

Qu'est-ce qu'une DÉFICIENCE ?

Selon la définition du Réseau international sur le processus de production du handicap (RIPPH), on parle de défiance lorsque le système organique, qui est un ensemble de composantes corporelles visant une fonction commune, est altéré sur le plan de la structure ou de son fonctionnement. Lorsque le système n'est pas altéré, on parle alors d'intégrité.

Qu'est-ce qu'une INCAPACITÉ ?

C'est la réduction partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité physique ou mentale. La possibilité pour une personne d'accomplir l'activité varie de la capacité optimale à l'incapacité complète. En somme, les personnes ont des incapacités et des capacités.

Voici les incapacités les plus courantes :

- celles liées aux activités intellectuelles ;
- celles liées au langage ;
- celles liées aux comportements ;
- celles liées aux sens et à la perception ;
- celles liées aux activités motrices.